

**INFORMATION AUX SALARIÉS DE OVH
(SITES DE GRAVELINES, ROUBAIX ET STRASBOURG)**

LANCEMENT D'UNE EXPERTISE LIBRE DU CSE AU NIVEAU DES DATACENTRES

Le CSE d'OVH Cloud a désigné notre cabinet Concordance Intervention le 03 août 2026 pour réaliser une expertise libre, conformément aux dispositions des articles L.2315-81 du Code du travail. La mission confiée à Concordance Intervention vise à analyser les conditions de travail au sein des datacenters, notamment lors des périodes de fortes chaleurs. Ainsi, il s'agit pour notre cabinet :

- De procéder à l'analyse des situations de travail concernées par le risque grave constaté ;
- D'identifier et de diagnostiquer les risques professionnels à l'origine de la dégradation des conditions de travail ;
- D'aider le CSE à formuler des propositions de prévention des risques professionnels et d'améliorer les conditions de travail.

Le Cabinet Concordance Intervention a été désigné pour conduire cette expertise et intervient en toute indépendance, suivant un référentiel qualité, en s'appuyant sur l'expression des salariés et sur l'analyse des situations réelles de travail.

L'expertise débutera le 28 septembre 2026. La phase de terrain (entretiens individuels, et observations) s'étendra jusqu'en novembre/décembre 2026.

Au cours de la phase de terrain de l'expertise, des entretiens individuels (60 min) seront réalisés pour les salariés qui souhaitent s'exprimer sur leurs conditions de travail et sur la santé au travail (voir planning indicatif joint). Des observations des situations de travail seront aussi menées au sein des services.

Les salariés volontaires seront libérés (pendant leur temps de travail) pour assister à l'entretien. Le temps passé est compris comme du temps de travail effectif.

Important : comme le stipule la certification du cabinet Concordance Intervention, tous les entretiens et matériaux recueillis sont anonymes, confidentiels et sur la base du volontariat.

Deux intervenants réaliseront cette expertise et rédigeront, à la suite de la phase de recueil de données, un rapport qui sera remis aux Représentants du Personnel au CSE pour y analyser les conditions de travail et y formuler des pistes de recommandations.

Inscriptions aux entretiens :

Contacter vos représentants du personnel qui assureront le relais ou
directement le cabinet Concordance Intervention au contact suivant :

**Cabinet Concordance Intervention - Cédric Suriré-Boutry (chargé de projet, sociologue du
travail)**

06.78.52.28.31 et/ou cedricsurireboutry@traverseexpertise.fr

Sucy en Brie, le 18 septembre 2026